

C'est avec plaisir que je participerai au Forum on Minority Issues. Je serai heureux d'intervenir sous le point IV que vous suggérez et je compte développer **La Gestion de l'Autre en Islam** en quatre points :

1. Dans un contexte international où l'islam est objet de toutes les angoisses, phobies et inquiétudes, il est important d'expliquer les enseignements de l'islam sur la gestion de l'autre, c'est-à-dire quelqu'un qui ne pense pas comme nous.
2. Le deuxième point portera sur la protection de l'identité des minorités musulmanes dans les pays non musulmans ; tout acharnement contre ces minorités religieuses étant un danger contre la démocratie et les droits de l'homme. Par exemple, en France, le Parlement a interdit les signes religieux dans les écoles publiques; une loi qui a suscité interrogations, perplexités, et parfois indignation dans plusieurs pays dont le Canada et les Etats Unis où elle apparaît contraire à la définition américaine de la liberté religieuse en tant que liberté individuelle, fondamentale et conforme au principe du libre exercice du droit garanti par le Premier Amendement de la Constitution Américaine. En Europe toujours, on continue à ergoter sur la taille des minarets, sur les contenus des prêches, ou encore sur la circoncision qu'on interdit au nom du droit des enfants ; on s'insurge contre une chaîne de supermarché bio qui veut vendre des produits halal... Devant cet état de fait, on est en droit de se poser la question suivante : au nom de quel droit ces états européens peuvent-ils intervenir dans la régulation des pratiques religieuses? Cette intolérance nous place au cœur de la citoyenneté, non pas du droit des seuls musulmans, mais de toutes les minorités religieuses victimes d'ostracisme.
3. En tant qu'ancien agent de la Banque Islamique de Développement, le troisième point de mon intervention portera sur un rappel des différentes politiques mises en place par cette institution pour protéger et promouvoir, à travers l'octroi de bourses, les minorités musulmanes dans les pays non musulmans.
4. Enfin, en tant que Sénégalais, je montrerai comment les minorités religieuses sont intégrées au Sénégal et comment cette intégration constitue un exemple à travers le monde. Le Sénégal est un pays musulman à 96% qui a été dirigé pendant plus de 20 ans par un président chrétien soutenu essentiellement par les deux grandes confréries musulmanes.

Voici les points sur lesquels j'entends articuler mon intervention.

Merci,

Mansour